

Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} octobre 2015

Présents :

BARDOU G – BEDOS D - BONVALET D - BOUILLE A - DESCOUENS - GUILHAUMON JM – JAFFUEL C - MATAGNE C- MARZA I - PEREZ H - REVEL M - USACHE P

Procuration :

ALBOUY P à REVEL M
CAZENAVE M à GUILHAUMON JM

Absent :

RONCIN D

Secrétaire de séance : BOUILLE A

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 22 juillet 2015. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

1 - Aménagement Entrée Route de Roujan

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de choisir le maître d'oeuvre pour l'aménagement de l'entrée de ville - Route de Roujan pour la réalisation des études et de l'avant projet.

Il présente la proposition de la société BEI d'un montant de : 3 950,00 € ht, 4 740.00 € ttc.

Vote à l'unanimité.

2 – Vérification technique des bâtiments communaux : changement de prestataire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de changer de prestataire pour la vérification technique des bâtiments communaux (vérification des installations électriques, installations thermiques, moyens de secours, d'alarme et de protection contre l'incendie) afin d'en diminuer les coûts.

Il présente la proposition de la société SOCOTEC (- 50 % par rapport à l'ancien prestataire).

Vote à l'unanimité.

3 – Instauration d'un sursis à statuer durant la période de mise en révision du document d'urbanisme

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'instaurer un sursis à statuer durant la période de mise en révision du document d'urbanisme.

Etant donné l'avancement du PADD, le conseil pourra reporter l'instruction des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis, lotissement....) afin de ne pas compromettre l'exécution du futur PLU et le rendre plus onéreux.

Madame Matagne demande des explications car elle n'est pas au courant du dossier du PLU.

Monsieur le Maire lui répond que chaque dossier déposé sera examiné individuellement et présenté au conseil municipal et soumet cette délibération au vote.

VOTE 13 voix POUR - 1 ABSTENTION - 0 CONTRE.

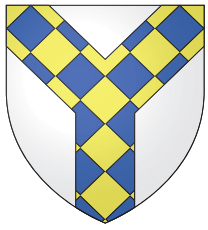
4 – Modification des statuts de la Communauté de Communes des Avant-Monts du Centre Hérault : Adhésion à la mise en oeuvre du contrat de rivière

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la modification des statuts de la communauté de communes des Avant-Monts du Centre Hérault qui a décidé d'adhérer à la mise en oeuvre du contrat de rivière Orb et de se substituer aux communes adhérentes telles Autignac, Cabrerolles, Magalas, Puimisson et Saint-Geniès de Fontedit, ainsi qu'à celle adhérent par le biais du S.I.G.A.L. telles Faugères et Laurens.

Cette extension de compétence entraîne la modification des statuts de la Communauté de Communes des Avant-Monts du Centre Hérault.

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver cette modification de statuts.

Vote à l'unanimité.



Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} octobre 2015

5 - Don de terrain à la commune

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que des personnes ont décidé de céder à la commune à l'euro symbolique 2 parcelles :

- parcelle E 275 - Lieu-dit Piocal - 2 320 ca

- parcelle E 405 - Lieu-dit : Cante-Merles : 3 100 ca

Ces personnes ont ces terrains sur la commune et n'habitent pas ici, d'où leur décision.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Vote à l'unanimité.

Informations

1) Turbidité et pesticides

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a reçu la proposition réalisée par Entech pour l'étude de faisabilité : mise en place du traitement pour les forages du Falgairas.

Monsieur le Maire présente ce projet et précise qu'une réunion aura lieu avec les conseillers pour la présentation plus détaillée de ce dossier.

Pour le traitement de la turbidité et pesticides : 2 solutions sont proposées :

solution filtre à sable : 497 000 € ht - solution ultrafiltration : 487 000.00 € ht

La filtration ne solutionne pas l'approvisionnement en eau potable de la commune par le syndicat de la vallée de l'Hérault. Pour cela, il est nécessaire de renforcer la canalisation d'alimentation : coût de ces travaux : 368 000 € ht.

2) Le rapport d'activité de la communauté de communes

Celui-ci est à la disposition des conseillers.

3) Journée du patrimoine

Monsieur le Maire félicite la commission du patrimoine pour la journée du patrimoine qui s'est très bien déroulée.

Madame Descouens dit qu'elle réfléchit sur l'organisation de la journée de l'année prochaine, avec une possibilité de découverte des mines.

4) ALP

Madame Jaffuel fait le point sur la fréquentation des enfants à l'ALP. Celle-ci est très importante : 55 enfants le midi, et 45 enfants à l'accueil du soir jusqu'à 18h00.

Les activités périscolaires ont du succès. Guillaume Maillé interviendra un soir pour l'activité foot.

Les parents sont satisfaits des activités proposées et des inscriptions mensuelles.

Madame Jaffuel précise qu'avec les 2 services pour les - de 6 ans et + de 6ans, il y a moins de bruit.

Madame Jaffuel invite les élus à venir au restaurant scolaire et voir les activités périscolaires.

5) Demande de panneaux

Madame Descouens demande l'installation de panneaux "sortie fréquente de camions" à la cave coopérative, étant donné l'augmentation du trafic des camions sur cette voie.

Madame Matagne souhaiterait que la commune installe des panneaux d'affichage à l'entrée du village pour informer des manifestations sur la commune comme à Roujan.

Le conseil est clos à 19h05.